RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000815 Séance du jeudi 25 juin 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU

Conseillers communautaires en exercice: 140

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU (représentée par Gabriel MOLLIER) Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) Avanne Aveney: Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 9.1), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au rapport 1.1.5), Françoise FELLMANN (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Fanny GERDIL-DJAOUAI (jusqu'au rapport 0.2), Abdel GHEZALI, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT, Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 8.1), Carine MICHEL (jusqu'au rapport 8.1), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD (jusqu'au rapport 2.3), Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 9.1), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT (à partir du rapport 1.1.1), Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure: Auguste KOELLER Boussières: Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN Chaleze: Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par Francis MISSEMER), Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagney: Claude VOIDEY Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc: Philippe GUILLAUME (à partir du rapport 1.1.1) Chaudefontaine: Christiane BEUCLER (représenté par Jacky LOUISON) Chemaudin : Gilbert GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 3.2) Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 3.2), Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 9.1) Deluz: Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Franois: Claude PREIONI Gennes: Jean SIMONDON (représenté par Maryse MILLET) Grandfontaine: François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris: Cédric LINDECKER Mamirolle: Daniel HUOT (à partir du rapport I.I.I), Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT jusqu'au rapport 9.1) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Morre: Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.1) Pirey: Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre ISSARTEL (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 3.6) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE (représenté par Marie ADAM-NORMAND), Jean TARBOURIECH Thoraise: Jean-Michel MAY (jusqu'au rapport 2.2) Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE-BESANCON Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 4.4) Vorges les Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.3).

<u>Etaient absents</u>: Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Besançon : Hayatte AKODAD, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT Beure : Philippe CHANEY Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis : Françoise GILLET Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Torpes : Bernard LAURENT.

Secrétaire de séance : Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants: S. RUTKOWSKI, F. BRANGET, B. CYPRIANI, J.-J. DEMONET, F. FELLMANN (à partir du rapport 9.2), D. GENDRAUD, F. GERDIL-DJAOUAI (à partir du rapport 1.1.1), P. GONON, L. HAKKAR, V. HINCELIN, J.-S. LEUBA (jusqu'au rapport 0.2), Y.-M. DAHOUI, A. MENETRIER (à partir du rapport 8.2), C. MICHEL (à partir du rapport 8.2), M. OMOURI, D. POISSENOT, E. SASSARD (à partir du rapport 2.4), J. SCHIRRER (à partir du rapport 9.2), R. REYLE (à partir du rapport 2.3), F. GILLET, D. PARIS, M. COTTINY.

Mandataires: Y. GUYEN, J. ROSSELOT, N. GUILLEMET, J.-C. ROY, J. PANIER (à partir du rapport 9.2), J.-P. GOVIGNAUX, J.-S. LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), O. FAIVRE-PETITJEAN, C. MICHEL, C. TISSIER, F. GERDIL-DJAOUAI (jusqu'au rapport 0.2), M. LOYAT, S. JOLY (à partir du rapport 8.2), S. WANLIN (à partir du rapport 8.2), E. SASSARD, E. DUMONT, C. GELIN (à partir du rapport 2.4), M.-N. SCHOELLER (à partir du rapport 9.2), F. MISSEMER (à partir du rapport 2.3), C. PREIONI, D. JOLY, A. BLESSEMAILLE.

Objet: Compte administratif 2008

Compte administratif 2008

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé:

Le compte administratif 2008 (CA 2008) permet de clôturer les comptes de l'année 2008. Il doit être voté avant le 30 juin de l'exercice suivant, après approbation du compte de gestion du comptable.

En 2008, le budget réel global consolidé du Grand Besançon s'est traduit par une réalisation de 132,7 M € en recettes et de 120,2 M € en dépenses en opérations réelles.

Toutes opérations prises en compte (opérations d'ordre, emprunts revolving, résultats 2007) l'excédent global est de 2,6 M €. Les résultats budgétaires et financiers de 2008 sont satisfaisants et montrent une situation budgétaire saine. Des éléments de tension existent toutefois, notamment concernant la croissance des besoins de financement des budgets annexes transports et CRR.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte administratif 2008 est présenté au Conseil de Communauté. Il établit les résultats de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2008 (ensemble des mandats et titres de recettes émis en 2008, en opérations réelles et en opérations d'ordre). Le Compte administratif constitue une photographie exhaustive des réalisations budgétaires. Il permet de mesurer l'ensemble des moyens mobilisés pour réaliser les politiques et les projets communautaires. C'est également l'occasion de comparer les prévisions aux réalisations et d'apprécier la situation financière du Grand Besançon.

La mise en oeuvre de nos politiques publiques se fait dans un souci constant de maîtrise des équilibres budgétaires, afin que chaque euro dépensé soit un euro utile. Les résultats 2008 consolidés font ressortir un autofinancement satisfaisant (épargne brute de 12,3 M € hors budget annexe Déchets), alors que le Grand Besançon avait décidé, en 2008, de ne pas augmenter les taux de fiscalité (taxe professionnelle). Le ratio de désendettement est, lui aussi, conforme au cadrage de la prospective. Il s'établit à 2,7 ans au 31 décembre 2008. La situation financière est favorable, mais, pour l'avenir, le contexte (diminution des dotations de l'Etat, réformes de la taxe professionnelle et du FCTVA, contexte économique et social) doit inciter à la prudence.

Le rapport de présentation du compte administratif est articulé ainsi :

- l'introduction rappelle les principales réalisations 2008,
- la première partie présente le compte administratif 2008 consolidé et les grandes lignes de la situation financière (volume budgétaire, résultats consolidés, encours de dette et ratios d'épargne replacés sur une période longue),
- la seconde partie décrit plus précisément les résultats pour chacun des budgets (budgets principal et annexes Transports, CRR, Déchets, Zone du Noret), et leurs principaux postes de recettes et de dépenses,
- la troisième partie retrace les réalisations pour chacune des commissions du Budget principal,
- en annexe, l'information des Conseillers communautaires est complétée par la présentation par chapitre budgétaire du compte administratif, suivant les règles comptables en vigueur.

Introduction

Le Compte administratif rend compte des réalisations de l'année 2008 du Grand Besançon notamment :

- en matière d'économie, aménagement et emploi, le Grand Besançon a poursuivi en 2008 son engagement aux côtés des entreprises et au service de l'innovation :
 - o plus d'I, I M € ont été consacrés à la gestion de la pépinière et hôtel d'entreprises de Temis innovation-Maison des microtechniques (0,6 M €), de la pépinière de Palente (0,2 M €), et des interventions dans les zones d'activités de l'ensemble du territoire communautaire à hauteur de 0,3 M€ (Portes de Vesoul, Marchaux Chaudefontaine, Auxon, Marnières, Noret à Mamirolle),
 - au-delà du financement des actions au bénéfice de toute la filière microtechnique, le Grand Besançon a versé 0,5M€ au titre du soutien à la compétitivité,
 - o près d'I,I M € ont été consacrés à des contributions aux différents syndicats (SMAIBO, Temis PSI, aéroport de La Vèze, et, dans une moindre mesure, aéroport de Dole Tavaux) et à des subventions d'équipement (au titre du FIE, du Syndicat Mixte Lumière et de l'aéroport de La Vèze),
 - o une avance de 0,4 M € a été reconduite au PLIE ainsi qu'une contribution de fonctionnement de 0,16 M €,
- en matière d'infrastructures, le Grand Besançon a participé financièrement et techniquement à l'arrivée de la Ligne à grande vitesse Rhin Rhône, en lien avec les autres collectivités (4,7 M € sont reportés sur 2009). Il a accompagné deux autres opérations déterminantes pour le territoire communautaire : l'aménagement de l'entrée Est (près de 0,9 M €) et la poursuite du financement de la Voie des Mercureaux (4,4 M €),
- le Grand Besançon s'est largement investi pour que tous les usagers bénéficient d'une offre de transports de qualité et de proximité avec la mobilisation de plus de 35 M € (montant des réalisations du budget principal et du budget annexe), avec notamment :
 - o le bon fonctionnement du réseau urbain et périurbain Ginko, le renouvellement de bus et de matériel embarqué conformément à la délégation de service public en cours et l'installation de bornes tempo et d'aménagement de terminus de ligne,
 - la poursuite et l'approfondissement des études et des expertises sur le tramway, notamment concernant les itinéraires et leurs variantes, le matériel envisageable et le coût de l'opération. Dans ce cadre, l'équipe projet dédiée au TCSP au sein des services a été renforcée,
 - o la réalisation de deux nouveaux itinéraires cyclables d'agglomération,
- le Grand Besançon a poursuivi en 2008 la réalisation de sa Charte de l'environnement et son engagement pour le cadre de vie avec :
 - o l'achèvement de la plateforme de stockage de bois (0,5 M €), qui permet de favoriser le développement du bois énergie, ressource avec de fortes potentialités locales,
 - o la poursuite des actions en faveur de l'agriculture périurbaine dans le cadre du projet européen Equal Sauge (0,1 M €),
 - o la reconduction de l'opération de fleurissement du Grand Besançon,
 - o la destruction de la passerelle de Montferrand le Château (0,3 M €), dans une perspective de résorption des friches industrielles,
 - o le lancement de la construction de la passerelle de la Malate,
 - o les études en matière d'environnement et de cadre de vie (étude de préservation et de valorisation des collines de la vallée du Doubs, et l'étude sur l'harmonisation de l'affichage publicitaire),

- le Grand Besançon diversifie son offre d'activités culturelles, sportives et touristiques sur son territoire et met l'accent sur la qualité avec notamment :
 - le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional (près de 4 M €), la mise en réseau des écoles de musique (0,07 M €) et la poursuite des études du projet Cité des Arts en lien avec la Région Franche-Comté et la Ville de Besançon (près de I M €),
 - o les travaux des haltes fluviales de Besançon et de Deluz, l'étude sur la gestion du port multi-site d'agglomération (plus de 2 M € au total),
 - o l'attribution des marchés pour la réalisation des circuits pédestres et VTT,
 - la co-organisation du Festival Musique de Rues, qui s'est tenu en octobre 2008 (0,15 M €) ainsi que diverses actions de valorisation du patrimoine,
- plus de 0,8 M € ont été affectés à la stratégie, à la préparation et à l'accompagnement de grands projets : démarche pour l'accueil du TGV, poursuite du projet de Métropole Rhin Rhône, contribution à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine et au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale notamment,
- en matière d'habitat (0,87 M €) et de politique de la Ville (0,57 M €), le Grand Besançon a poursuivi la mise en oeuvre concrète de son Programme Local de l'Habitat et sa programmation d'aires d'accueil des gens du voyage,
- en matière de relations avec les partenaires et d'aides aux communes, le Grand Besançon a contribué au fonctionnement du SDIS à hauteur de 7,2 M € et a participé au financement des casernes à hauteur de 0,32 M €. Le Service d'Aides aux communes a amplifié ses missions d'accompagnement des communes sur l'ensemble de leurs domaines de compétences,
- enfin, le Grand Besançon a assuré, en 2008, l'ensemble des services de proximité liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés (16 M €).

Partie I: Les équilibres du compte administratif 2008 consolidé

Alors que le budget primitif établit des prévisions de dépenses et de recettes pour un exercice donné, le compte administratif est fondé sur les réalisations de l'exercice écoulé : c'est donc lui qui permet le mieux d'appréhender la situation financière réelle du Grand Besançon. Le CA 2008 permet donc d'affirmer que le Grand Besançon a conservé une bonne santé financière, mais que des éléments de tensions potentielles existent (croissance des besoins de financement des budgets annexes transports et CRR notamment).

I. Volume budgétaire consolidé en opérations réelles

Hors gestion active de la dette, le CA 2008 consolidé réel (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes s'établit à 132,7 M € en recettes et de 120,2 M € en dépenses.

DEPENSES REELLES (en €)	Budget 2008 Budget primitif+ Décisions modificatives	Compte Administratif 2008	% de réalisations
Compétences et administration générale	50 613 288,50	35 183 579,18	69,51%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	20 149 093,55	12 765 000,00	63,35%
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	24 012 137,00	23 996 936,99	99,94%
Constitution provision de VT	3 218 545,00	3 218 545,00	100,00%
Résultats N-I	5 171 517,18	-	
Opérations financières	2 803 437,14	2 278 058,02	81,26%
Sous-total budget principal	105 968 018,37	77 442 119,19	73,08%
Budget Transports	42 338 485,99	34 465 669,39	81,41%
Budget CRR	7 704 085,58	5 022 668,50	65,19%
Budget Zone d'activités du Noret	41 650,42	4 907,62	11,78%
Remboursement d'emprunt au titre de la zone d'activités du Noret	344 815,06	55 000,00	15,95%
Budget Déchets	18 022 146,38	15 976 198,69	88,65%
Sous-total budgets annexes	68 451 183,43	55 524 444,20	81,12%
TOTAL budget général hors gestion active de la dette	174 419 201,80	132 966 563,39	76,23%
TOTAL budget général avec neutralisation subventions d'équilibre budgets annexes	154 270 108,25	120 201 563,39	77,92%
RECETTES REELLES (en €)	Budget 2008 Budget primitif+ Décisions modificatives	Compte Administratif 2008	% de réalisations
Compétences et administration générale	9 440 395,73	4 964 018,52	52,58%
ACTP reçue des communes	93 500,00	93 478,67	99,98%
Dotations et fiscalité	69 657 224,00	69 673 821,61	100,02%
Reprise provision de VT	6 825 586,00	300 955,00	4,41%
Résultats N-I	5 606 285,18	5 606 285,18	100,00%
Recours à l'emprunt budget principal	14 345 027,46	8 100 000,00	56,47%
Sous-total budget principal	105 968 018,37	88 738 558,98	83,74%
Budget Transports	25 855 387,97	25 689 694,56	99,36%
Budget CRR	2 432 726,21	1 201 746,20	49,40%
Budget Zone d'activités du Noret	335 020,75	49 783,19	14,86%
Budget Déchets	18 022 146,38	16 429 197,40	91,16%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	20 149 093,55	12 765 000,00	63,35%
Recours à l'emprunt budgets annexes (CRR)	l 656 808,57	560 000,00	33,80%
Sous-total budgets annexes	68 451 183,43	56 695 421,35	82,83%
TOTAL budget général hors gestion active de la dette TOTAL budget général avec neutralisation subventions	174 419 201,80	145 433 980,33	83,38%
d'équilibre budgets annexes	154 270 108,25	132 668 980,33	86,00%

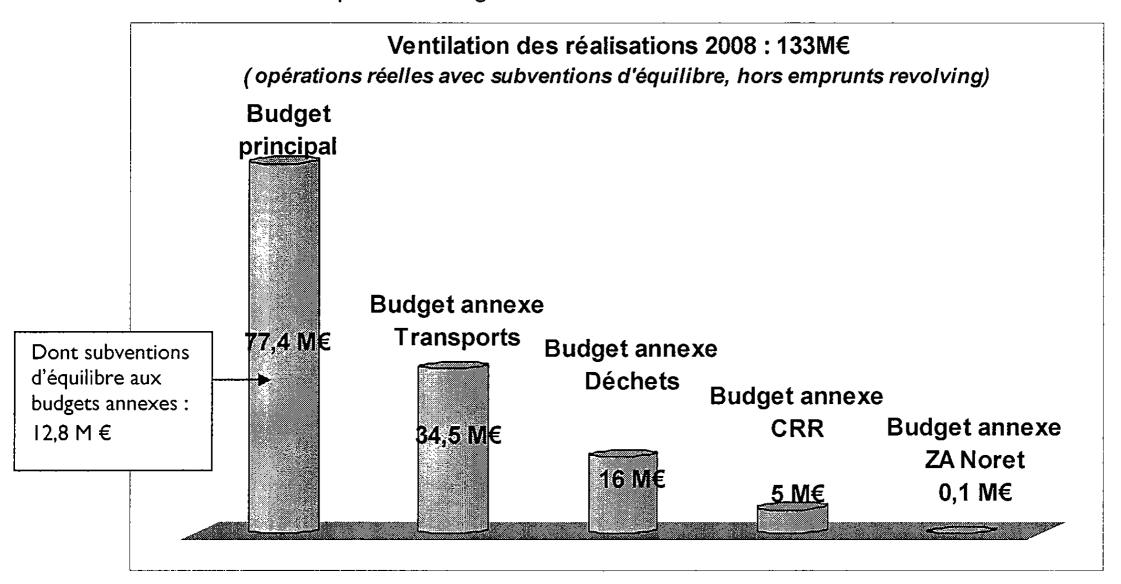
Hors gestion active de la dette = hors opérations emprunts revolving

En ajoutant les opérations d'ordre et les opérations sur emprunts revolving, le compte administratif 2008 consolidé s'élève à 167,7 M € en recettes et de 161,2 M € en dépenses.

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

II. Ventilation des budgets

Hors subventions d'équilibre, le budget réel consolidé est de 120,2 M € en 2008.



III. Ventilation des commissions

Le tableau ci dessous présente la répartition des dépenses (90,7 M €) et recettes 2008 (48,3 M €) pour chacune des commissions.

Ne sont pas pris en compte les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes, le recours à l'emprunt, les opérations financières, les reversements aux communes, la reprise de la provision de versement transport (VT), ainsi que les emprunts revolving.

	COMMISSIONS		DEPENSES REELLES 2008 (Investissement&	RECETTES REELLES 2008 (Investissement
			Fonctionnement)	&Fonctionnement)
	_	Administration générale	3 249 443,55	
	Commission I	Charges de personnel	6 863 934,43	2 262 954,0
		Transports		117 593,8
	Commission 2	Infrastructures routières et ferroviaires	5 660 111,38	0,00
	Commission 3	Economie, Aménagement, Emploi	4 736 725,65	1 049 373,59
	Commission 4	Développement durable, environnement, cadre de vie	1 313 788,59	193 025,63
BUDGET	Commission 5	Culture, tourisme, sports	2 909 029,60	388 013,70
PRINCIPAL	Commission 6	Prospective, préparation et accompagnement des grands projets	841 568,77	0,00
	Commission 7	Habitat, politique de la ville	I 438 773,99	913 481,38
	Commission 8	Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes	7 603 110,69	39 576,32
		dont contingent du SDIS	7 205 769,16	
		TOTAL	35 183 579,18	4 964 018,52
BUDGETS ANNEXES	Transports	Commission 2	34 465 669,39	25 689 694,56
hors subvention	CRR	Commission 5	5 022 668,50	1 201 746,20
d'équilibre et hors remboursement capital	Zone du NORET	Commission 3	59 907,62	49 783,19
	Déchets	Commission 9	15 976 198,69	16 429 197,40
	<u></u>	TOTAL	55 524 444,20	43 370 421,35
BUDGET CONSOLIDE	то	ΓAL	90 708 023,38	48 334 439,87

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

IV. Résultats consolidés 2008

Il s'agit là des résultats 2008 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

	Dépenses	Recettes
	(investissement +	(investissement +
en M €	fonctionnement)	fonctionnement)
Opérations réelles consolidées	120,20	132,67
Opérations d'ordre consolidées	15,91	15,91
Opérations emprunts revolving	12,35	6,35
Résultats 2007 *	5,86	1,97
Total	154,32	156,90
Résultats consolidés 2008	2,58	

^{*} les résultats 2007 ne se réalisent pas mais entrent dans le calcul du résultat de clôture de l'exercice

La répartition des résultats 2008 par budget est la suivante :

	Fonctionnement	Investissement	RESULTATS GLOBAUX
Budget principal	4 348 055,18	-4 223 132,57	124 922,61
Budget annexe TRANSPORTS	54 320,87	191 679,85	246 000,72
Budget annexe CRR	5 147,38	42 508,85	47 656,23
Budget annexe DECHETS	390 535,00	I 765 430,09	2 155 965,09
Budget annexe ZA NORET	-65,75	5 119,65	5 053,90
Total en €	4 797 992,68	-2 218 394,13	2 579 598,55

Le résultat net 2008 du budget consolidé du Grand Besançon est de 2 579 598,55 €.

V. Encours de la dette consolidée au 31 décembre 2008 et évolution rétrospective

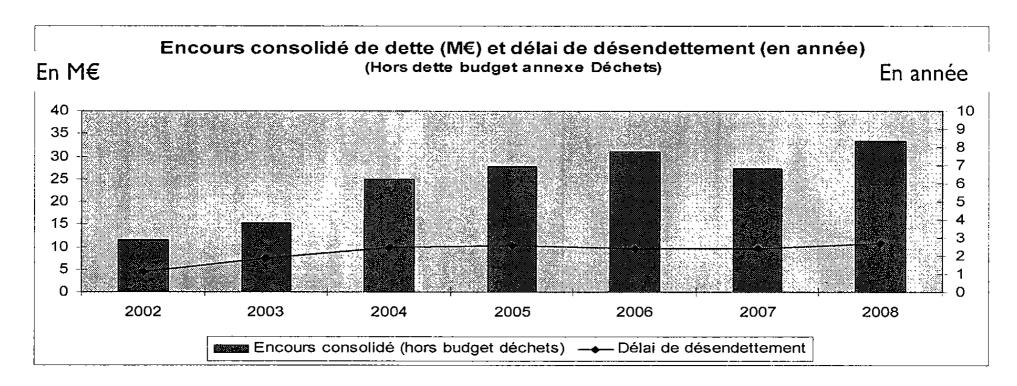
Fin 2008, un niveau d'emprunt total de 8,66 M € a été mobilisé. L'encours de la dette consolidée au 31 décembre 2008 s'établit à 33,5 M € (33,3 M € hors budget annexe Déchets).

	Budget principal	Budget transports	Budget Noret	Budget Déchets	Budget CRR	TOTAL
Capital restant dû au 31/12/2007	20 020 559,38	6 110 741,85	947 000,00	225 192,37	0,00	27 303 493,60
Remboursement définitif en capital (en application des profils d'amortissement)	1 437 526,67	910 560,67		41 544,15	0,00	2 389 631,49
Remboursement définitif de dette			55 000,00			55 000,00
Mobilisation 2008	8 100 000,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00	8 660 000,00
Capital restant dû au 31/12/2008	26 683 032,71	5 200 181,18	892 000,00	183 648,22	560 000,00	33 518 862,11

Au 31 décembre 2008, l'encours de dette disponible (contrats d'emprunts signés mais non intégralement mobilisés) s'élève à 27,3 M €.

Les emprunts ont une durée de 15 à 30 ans, en fonction de la nature des investissements financés.

Le ratio de désendettement (encours/épargne brute) (hors budget annexe Déchets) qui mesure la capacité du Grand Besançon à rembourser sa dette à partir de son épargne est bas (2,7 ans en 2008 contre 2,6 en 2007). Son évolution est contrôlée. Ce ratio témoigne de la bonne situation financière actuelle et d'un endettement maîtrisé, qu'il convient de poursuivre par un cadrage strict à maintenir dans le temps.

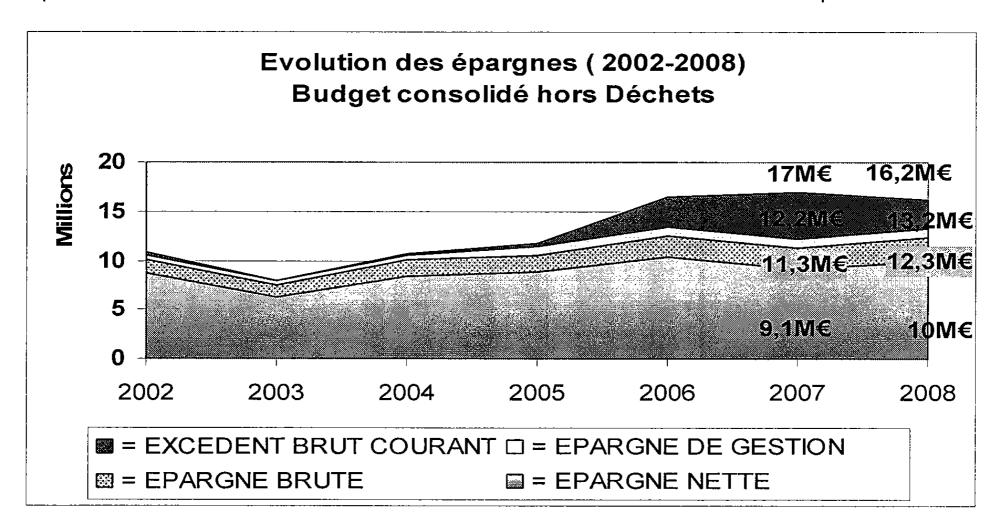


Comme toutes les communautés d'agglomération de création récente, le Grand Besançon est en phase d'endettement. Le stock de dette se stabilisera lorsque le premier emprunt réalisé par le Grand Besançon s'éteindra et pourra être remplacé par un nouvel emprunt de même niveau d'ici 2018/2019. Cet élément est fondamental : la fixation du taux d'épargne aujourd'hui doit tenir compte du niveau futur de l'annuité, lorsque la dette sera stabilisée. Autrement dit, il ne faut pas consommer aujourd'hui toutes les marges de manoeuvre.

VI. Evolution rétrospective des niveaux d'épargne

Au vu des réalisations 2008, l'analyse prévisionnelle du cabinet Ressources Consultants Finances est confirmée : la situation financière du Grand Besançon est saine aujourd'hui. Cependant, une grande vigilance s'impose du fait d'un principal point de fragilité : un effet de ciseaux entre les charges et les produits de fonctionnement (l'excédent brut courant diminue) dû en particulier à une forte progression des subventions aux budgets annexes (CRR et transports hors TCSP).

La forte croissance de l'excédent brut courant (EBC) en 2006 correspond à l'augmentation du VT. Depuis cette date, l'EBC est relativement stable mais une inflexion est constatée à partir de 2007.



Rappel:

- L'Excédent brut courant correspond au solde des produits et des charges de fonctionnement courant.
- L'Epargne de Gestion matérialise la différence entre les produits courants et les charges courantes à laquelle on retranche le solde des produits et des charges exceptionnels larges (y compris les provisions).
- Après avoir payé les intérêts de la dette grâce à l'Epargne de Gestion on obtient l'Epargne Brute, puis après le remboursement du capital de la dette, l'Epargne Nette qui représente la capacité d'autofinancement de la CAGB

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Partie 2 : Le compte administratif 2008 détaillé par budgets

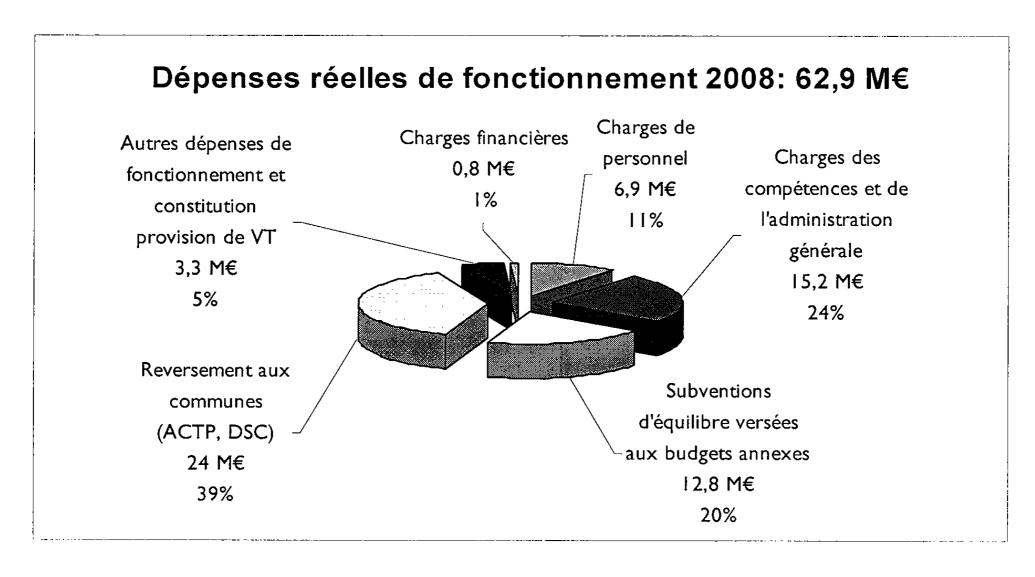
I. Le compte administratif du budget principal

A Dépenses de fonctionnement (budget principal)

	Budget 2008		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT *	(Budget primitif +	Compte	% de
Budget principal	Décisions	Administratif 2008	réalisations
	modificatives)		
Charges des compétences et de l'administration générale	16 777 409,24	15 174 229,19	90,4%
Charges de personnel	7 006 491,00	6 863 934,43	98,0%
Subvention d'équilibre Budget annexe Transports **	16 362 450,78	9 630 000,00	58,9%
Constitution de la provision de VT	3 218 545,00	3 218 545,00	100,0%
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	3 735 198,04	3 135 000,00	83,9%
Subvention d'équilibre budget annexe Zone du Noret	51 444,73	0,00	0,0%
Sous total compétences	47 5 538,79	38 021 708,62	80,6%
Attribution de compensation de Taxe Professionnelle (ACTP)	21 143 500,00	21 143 474,99	100,0%
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	2 868 637,00	2 853 462,00	99,5%
Sous total reversements aux communes	24 012 137,00	23 996 936,99	99,9%
Remboursement des intérêts de la dette	799 [18,00	654 262,57	81,9%
Autres frais financiers (ligne de trésorerie)	313 000,00	98 372,45	31,4%
Dépenses imprévues	116 525,00	-	· -
Autres dépenses de fonctionnement (régularisations rattachements,			
créances irrécouvrables,)	12 502,76	87 896,33	703,0%
Sous total opérations financières	1 241 145,76	840 531,35	67,7%
Epargne brute 2008	6 193 818,64	9 220 188,08	148,9%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	78 598 640,19	72 079 365,04	91,7%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne brute	72 404 821,55	62 859 176,96	86,8%

^{*} Opérations réelles

^{**} la subvention d'équilibre réelle (hors opérations liées à la constitution et libération de la provision de VT) est de 13,3M€



- Les charges des compétences et de l'administration générale s'élèvent à 15 174 229,19 € et ont été réalisées à hauteur de 90,4 % des prévisions budgétaires.
- Les frais de personnel s'élèvent à 6 863 934, 43 € soit une augmentation de 11,91 % par rapport au CA 2007. Cette progression s'explique notamment par :
 - des mesures de revalorisation salariale nationales intervenues en cours d'année : augmentation de la valeur du point d'indice, refonte des grilles indiciaires de la catégorie C, indemnité de garantie du pouvoir d'achat, indemnité compensatrice de jours de congés non pris payée en 2008, ...,
 - la création de six postes (dont deux pour le SYBERT qui font l'objet d'un remboursement) et l'impact sur une année pleine des postes créés en 2007 (5 postes créés en 2007 : assistant Cité des arts, technicien patrimoine bâtiments, chargé d'opération DMT, chargé de communication, adjoint technique patrimoine bâtiment).

• Les reversements aux communes :

- Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle : 21 143 474 €,
- Dotation de Solidarité Communautaire : 2 853 462 € répartis comme suit :
 - o Volet solidarité fiscale et sociale : 2 025 000 €,
 - Volet solidarité économique : 781 846 € (au titre des permis de construire de l'année 2007),
 - Volet gens du voyage : 46 616 €.
- Les charges financières (remboursement des intérêts de la dette et des frais liés à l'utilisation de la ligne de trésorerie) s'élèvent à un total de 752 635 €.

Gestion de la dette et trésorerie Frais financiers, Budget principal	2007	2008	Variation en €
Frais financiers dette	754 424,06	677 131,52	-77 292,54
Frais financiers ligne de trésorerie	217 484,72	98 372,45	-119 112,27
ICNE	-19 768,55	-22 868,95	-3 100,40
TOTAL	952 140,23	752 635,02	-199 505,21
	-20,95		

On constate, en 2008, une baisse globale des frais financiers liés à la dette et à la ligne de trésorerie de plus de 20 % par rapport à l'année 2007; cette baisse est notamment le résultat de la gestion active menée par le Grand Besançon dans ce domaine (réalisation de remboursements temporaires par l'utilisation de la faculté « revolving » des contrats d'emprunts).

Ces remboursements ont été particulièrement judicieux dans une année caractérisée par une forte hausse des taux.

- La contribution du budget principal aux budgets annexes a pesé sur le budget principal à hauteur de 12 765 000 € (calcul basé sur estimations de réalisations à fin 2008) soit :
 - pour le budget annexe transports : 9 630 000 € de subvention mandatée en 2008, soit 13,3 M € de subvention réelle (hors opération de constitution et de libération de provision) contre 11,5 M € en 2007 du fait notamment :
 - de l'augmentation normale de la DSP (0,8 M €),
 - o d'une augmentation normale et d'une régularisation de 2007 sur les marchés affréteurs (1 M €),
 - o de l'augmentation de la contrainte d'amortissement (0,7 M €),
 - o d'une régularisation de VT trop perçu (0,4 M €),
 - o de l'augmentation du produit de VT (0,9 M €),
 - o de la perception de diverses recettes (0,2 M €),

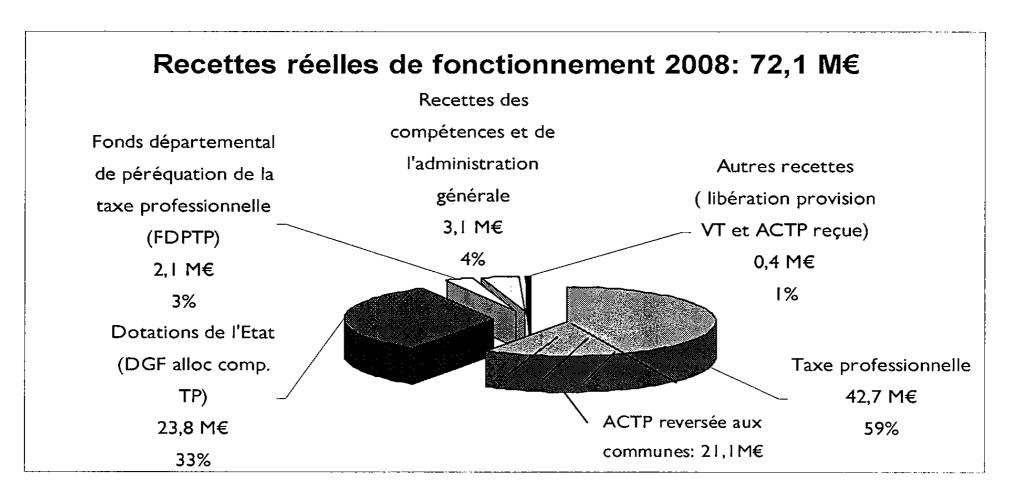
Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- pour le budget annexe CRR : 3 135 000 € en 2008 contre 3 570 018 € en 2007 du fait notamment de la reprise partielle en 2008 en fonctionnement (260 970 €) de l'excédent de fonctionnement 2007 de 336 261 €. Hors effet de reprise de cet excédent, la subvention d'équilibre du budget annexe CRR a évolué de + 0,14 M € (soit + 4 %) expliqués essentiellement par l'évolution des charges de personnel,
- le budget annexe Zone d'activités du Noret n'a pas fait l'objet de versement de subvention d'équilibre (subvention d'équilibre de complément de prix) du fait de l'absence de vente de parcelles en 2008.
- En 2008, la provision de VT a été constituée à hauteur de 3 218 545 €. A noter que 300 955 € de provision de VT ont été libérés en 2008 afin de financer les dépenses de l'opération TCSP. Conformément à la délibération de 2006 portant création de cette provision, l'actualisation du calcul de la constitution de la provision 2008 est réajustée en Décision Modificative n°1. Fin 2008, le montant total de la provision de VT restant à libérer s'élève à 9,7 M €.

B/ Recettes de fonctionnement (budget principal)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT * Budget principal	Budget 2008 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Compte Administratif 2008	% de réalisations
Recettes des compétences et de l'administration générale	3 509 123,19	3 055 109,76	87,1%
Taxe professionnelle	42 291 789,00	42 732 023,61	101,0%
Allocations compensatrices de taxe professionnelle	1 296 569,00	1 296 569	100,0%
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	22 532 073,00	22 532 075,00	100,0%
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)	2 050 000,00	2 069 154,00	100,9%
ACTP perçue	93 500,00	93 478,67	100,0%
Reprise provision VT	6 825 586,00	300 955,00	4,4%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	78 598 640,19	72 079 365,04	91,7%

^{*} Opérations réelles



Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 92 %. Hors réalisation de la reprise de la provision de VT, ces recettes ont été exécutées à 100 %.

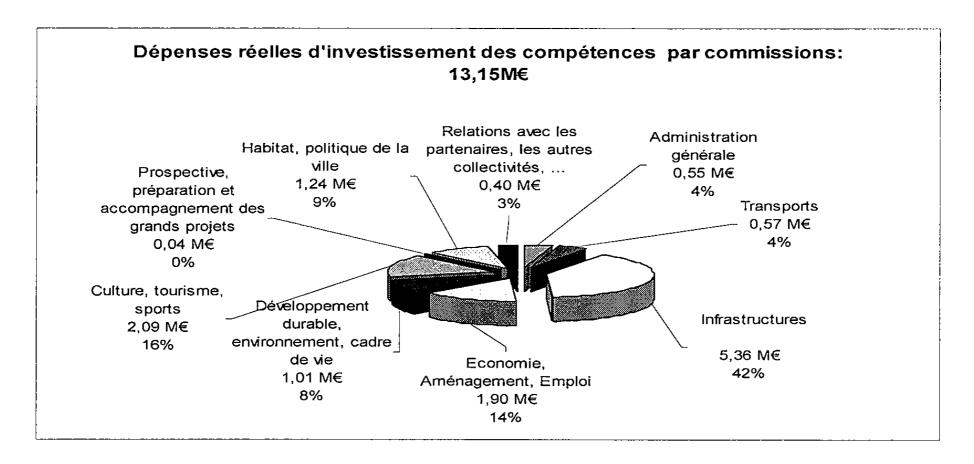
- La taxe professionnelle a été perçue à hauteur de 42 732 023,61 € (dont 818 947,25 € de rôles supplémentaires) en progression de + 2,3 % par rapport au montant de l'année 2007 (41 765 416,14 €). En 2008, le Grand Besançon a maintenu son taux de TPU au niveau de celui de 2007 (15,47 %). Les bases de Taxe Professionnelle Unique ont quant à elles progressé de +1,70 % (à noter : par notification de mars 2009, les bases 2009 de TP augmentent par rapport à 2008 de 3,3 %).
- Les recettes des compétences et de l'administration s'élèvent à 3 055 109,76€ dont 623 K € dans le cadre des conventions de services mutualisés et 403 000 € de prestations de services aux budgets annexes.
- Les allocations compensatrices de TP de l'Etat (soit I 296 569 €) sont en baisse de 3 % par rapport au montant de l'année 2007 (I 337 086 €). Depuis 2008, ces allocations compensatrices font partie des variables d'ajustement de « l'enveloppe normée » des dotations de l'Etat : elles diminuent ainsi d'année en année.
- La Dotation Globale de Fonctionnement reçue de l'Etat s'élève à 22 532 075 €: 8 565 878 € au titre de la Dotation d'Intercommunalité soit + 8,1 % par rapport à 2007 et 13 966 197 € au titre de la Dotation de Compensation soit + 1 % par rapport à 2007. Le montant de DGF 2008 est en progression de + 3,62 % par rapport au montant de l'année 2007 (21 745 457 €).
- Le Grand Besançon a reçu du Conseil général une dotation de 2 069 154,00 € au titre du Fonds Départemental de Compensation de Taxe Professionnelle (FDPTP).
- Au vu de la réalisation 2008 de l'opération TCSP très inférieure aux prévisions du budget 2008, la provision de VT n' a été libérée qu'à hauteur de 300 955 € (contre 6 825 586 € prévus).
 Cela se traduit par une diminution de même montant de la subvention d'équilibre au budget annexe Transports sans incidence sur l'autofinancement du budget principal.

C/ Dépenses d'investissement (budget principal)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT Budget principal	Budget 2008 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Compte Administratif 2008	% de réalisations
Dépenses des compétences et de l'administration générale **	26 829 388,26	13 145 415,56	49,0%
Dépenses imprévues	124 764,57	-	-
Remboursement capital de la dette	1 437 526,81	1 437 526,67	100,0%
Opération emprunt révolving	11 400 000,00	11 400 000,00	100,0%
Résultats N-I	5 171 517,18	-	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	44 963 196,82	25 982 942,23	57,8%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors emprunts révolving	28 391 679,64	14 582 942,23	51,4%

^{*} Opérations réelles

^{**} le taux de réalisation serait de 75,2% si on incorporait les restes à réaliser



Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

• Au titre du Budget principal 2008, le Grand Besançon a réalisé 13,1 M € d'investissements, soit 49 % des réalisations prévues au budget (contre 61 % de réalisation en 2007) pour ses compétences et l'administration générale. A noter que 7 M € de restes à réaliser 2008 dont 4,6 M € de participation LGV sont repris au budget 2009 par Décision Modificative n°1 (le taux de réalisation serait de 75,2 % en incorporant ces restes à réaliser). Les investissements que le Grand Besançon porte en partenariat avec d'autres collectivités ont représenté 47 % des investissements réalisés (6,12 M €).

Les principales réalisations sont exposées dans la partie III du présent rapport et concernent notamment :

- la participation aux infrastructures routières (4,44 M €),
- les haltes fluviales communautaires (2,02 M €),
- la construction et l'aménagement de zones d'activités (1,15 M €),
- l'aménagement de l'Entrée Est (0,92 M €),
- la politique de l'habitat (0,82 M €) et la politique de la Ville (0,42 M €),
- la participation au capital de la SEM patrimoniale et de la SEDD (0,57 M €),
- l'achèvement de la construction de la Plateforme bois (0,53 M €),
- la résorption des friches industrielles de Montferrand (0,34 M €),
- la construction des casernes des sapeurs pompiers par le SDIS (0,32 M €),
- les aménagements de voies cyclables (0,27 M €).
- En matière de dette, le Grand Besançon a remboursé le capital de ses emprunts à hauteur de 1 437 526,67 €.
- Les opérations de remboursement d'emprunts revolving sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 5,4 M € auxquels s'ajoutent 6 M € de régularisation de l'exercice 2007 effectuée lors de la DM1 2008.

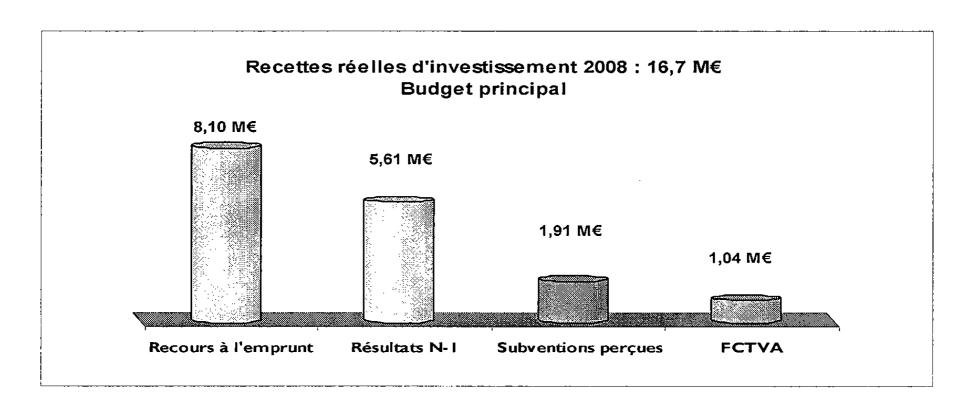
Les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) s'appliquent à douze opérations d'investissement d'envergure qui représentent 21 % des dépenses d'investissement réelles réalisées. Les crédits de paiement 2008 ont été réalisés à hauteur de 61,5 % (le pourcentage d'exécution des projets gérés en AP/CP est supérieur à celui des projets gérés hors AP/CP).

D/ Recettes d'investissement (budget principal)

RECETTES D'INVESTISSEMENT * Budget principal	Budget 2008 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Compte Administratif 2008	% de réalisations
Subventions perçues	6 331 271,54	1 908 908,76	30,2%
FCTVA	I 486 793,00	1 044 000,00	70,2%
Résultats N-I	5 606 285,18	5 606 285,18	100,0%
Recours à l'emprunt	14 345 027,46	8 100 000,00	56,5%
Emprunts révolving **	11 400 000,00	5 400 000,00	47,4%
Epargne brute 2008	6 193 818,64	9 220 188,08	148,9%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	45 363 195,82	31 279 382,02	69,0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT hors épargne brute et emprunts révolving	27 769 377,18	16 659 193,94	60,0%

^{*} Opérations réelles

^{**} une régularisation concernant l'exercice 2007 de 6 M€ a été effectuée lors de la DM1 2008



- Les subventions perçues (sur la base des dépenses réalisées) s'élèvent à 1 908 908,76 € soit 30,2 % des prévisions budgétaires.
- Un emprunt de 8 100 000 € a été réalisé en fin d'année 2008 sur le budget principal :
 - 3 400 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations : mobilisation sur index Euribor, puis amortissement, à compter du ler septembre 2009, en taux fixe à 4,05 % (durée 30 ans),
 - 4 700 000 € auprès du Crédit Foncier de France : mobilisation sur index TEMPE, puis amortissement, à compter du 15 décembre 2010, en taux fixe à 4,15 % (durée 30 ans).
- Le FCTVA a été perçu à hauteur de 1 044 000 € soit 70 % de la prévision budgétaire. A noter que 880 000 € proviennent de versements au titre de 2007 et que le dernier trimestre 2008 n'est pas intervenu sur l'exercice 2008 mais le sera sur 2009.

E/ Résultats du budget principal

		Fonctionnement	Investissement
	Dépenses réalisées réelles	62 859 176,96	25 982 942,23
Dépenses	Dépenses réalisées d'ordre	4 872 132,90	I 958 080,45
	Total	67 731 309,86	27 941 022,68
	Recettes réalisées réelles	72 079 365,04	22 059 193,94
Recettes	Recettes réalisées d'ordre	0,00	6 830 213,35
	Total	72 079 365,04	28 889 407,29
	Résultat n-l		-5 171 517,18
Re	ésultat par section	4 348 055,18	-4 223 132,57
RESULT	FAT TOTAL (excédent)	124	922,61

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (4 348 055,18 €) et du déficit d'investissement (4 223 132,57 €), le résultat net 2008 du budget principal est de 124 922,61 €.

II. Les Budgets annexes

A Le budget annexe Transports

1. Présentation des réalisations 2008

> Les dépenses :

Investissement:

- acquisition de bus et matériel embarqué (gestion en AP/CP) : 2 058 295 € ont été réalisés en 2008 (soit 96,2 % de réalisation), notamment pour l'achat d'un minibus PMR et 7 bus,
- extension du dépôt de Planoise (gestion en AP/CP) pour 60 002 €. Ces dépenses concernent des frais d'études et de maîtrise d'oeuvre et représentent 5 % des prévisions budgétaires (les travaux n'ont commencé réellement que début 2009 contre une prévision initiale d'automne 2008),
- réalisation du tramway: seule la ligne « Etudes » a été mobilisée (consommation 2008: 295 000 € soit 11,5 % de réalisation). Elle concerne principalement les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre; ces prestations se dérouleront tout au long de la réalisation du projet,
- travaux de bâtiments dans le cadre de la DSP, notamment installation d'un déshuileur sur le site de Trey, fourniture et installation d'un système de reconnaissance automatique pour la consommation des véhicules sur le dépôt de Trey. Les dépenses 2008 s'élèvent à 131 820 €,
- frais d'études pour un montant de 74 894 € qui concernent principalement l'étude de restructuration du réseau Ginko, la réalisation du schéma d'accessibilité et l'étude d'opportunité/faisabilité d'un service de ramassage-livraison des achats,
- fourniture et pose de matériels urbains et périurbains tels que poteaux et abribus pour 105 662 €,
- fourniture de matériel industriel (livraison de deux ponts à colonnes mobiles et fourniture de jeu de coussins de levage pour l'atelier mécanique de Planoise) pour un montant de 32 215 €,
- le remboursement de capital s'élève à 910 560,67 €.

Fonctionnement:

- les prestations de transports s'élèvent à 28 961 994 € (soit + 3,7 % par rapport à 2007) dont :
 - 22 225 396 € de DSP transports urbains (soit + 4 % par rapport à 2007 : évolution contractuelle de la DSP),
 - 6 736 598 € de marchés d'affrètement pour les communes périurbaines (soit + 17 % par rapport à 2007). Outre une actualisation de 4,47 % du marché à compter de septembre 2008, l'augmentation de 17 % par rapport à 2007 s'explique par le décalage des paiements d'une année sur l'autre,
- entretien des bornes escamotables (40 000 €) et certains frais de fonctionnement pour 100 000 €,
- les charges de personnel s'élèvent à 633 166,09 € soit une augmentation de 43,3 % par rapport à 2007 liée au renforcement d'une équipe dédiée au projet TCSP (soit 295 800 €),
- entretien et réparation des biens sur le réseau GINKO (urbain et périurbain) pour 77 710 €,
- impôts locaux pour 92 020 €,
- les frais financiers des emprunts affectés au budget transports se sont élevés à 237 979,16 €,
- la prestation des services centraux s'élève à 100 000 €.

> Les recettes :

Les principales recettes concernent :

- le Versement Transport perçu à hauteur de 20 636 000 € (taux de VT 1,30 %) soit + 5,9 % par rapport à 2007 du fait de l'évolution des bases de VT,
- la participation du Conseil Général au titre des transports scolaires et autres participations telle que la centrale de mobilité (3 059 814 €),
- la billetterie d'exploitation (zone périurbaine) pour 165 637 soit 23,4 % par rapport à 2007. Ces recettes fluctuent en fonction des ventes de titre et de la tarification régionale (facili TER) de la part de la SNCF.
- la Dotation Globale de Décentralisation de l'Etat pour 275 792 € soit + 2 % par rapport à 2007.
- des subventions pour :
 - étude d'insertion urbaine du réseau TCSP de la part de l'Etat (FNADT) pour 65 025 €,
 - réalisation de la voie TCSP à TEMIS de la part de l'Etat (FNADT) pour 20 798 € et de la part du Conseil Général du Doubs pour 90 089 €,
 - acquisition de bus GNV de la part de l'ADEME pour 30 000 €.
- l'exploitation des supports publicitaires (240 000 €),
- les participations de la Région et des autres organismes (69 987 €) au titre de la boutique transport, la halle Sernam et la centrale d'information.

La subvention d'équilibre a été mobilisée à hauteur de 9 630 000 € au regard des prévisions de réalisations établies fin 2008.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur le budget annexe transports en 2008.

L'encours de la dette à la fin de l'année 2008 s'élève à 5 200 181,18 €.

BUDGET ANNEXE TRANPORT (opérations réelles)		
	Budget 2008	CA 2008	% de réalisation
FONCTIONNEMENT du budget a	nnexe Transports		
Dépenses de fonctionnement :			
Prestations transports dont:	28 964 113,98	28 961 995,10	99,99%
- DSP urbaine	22 226 500,00	22 225 396,59	100,00%
- marchés affréteurs	6 737 613,98	6 736 598,51	99,98%
Charges de personnel	693 813,00	633 166,09	91,26%
Dépenses de fonctionnement courantes	1 459 015,02	912 454,55	62,54%
Remboursement des intérêts de la dette	288 183,00	237 979,16	82,58%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	31 405 125,00	30 745 594,90	97,90%
Epargne brute 2008	9 83 1 463,35	3 404 465,22	34,63%
Total des dépenses de fonctionnement	41 236 588,35	34 150 060,12	82,81%
Recettes de fonctionnement :			
VT .	20 956 303,22	20 635 999,91	98,47%
Billeterie	260 000,00	165 637,00	63,71%
Prestations transports scolaires	2 983 515,00	3 059 814,00	102,56%
DGD	268 869,35	275 792,00	102,57%
Subventions diverses	674 319,35	382 817,21	56,77%
Subvention d'équilibre	16 362 450,78	9 630 000,00	58,85%
Total des recettes de fonctionnement	41 236 588,35	34 150 060,12	82,81%
INVESTISSEMENT du budget an	nexe Transports		
Dépenses d'investissement:			
Opération TCSP dont	6 344 177,19	400 995,97	6,32%
- Tramway	2 729 177,19	340 993,97	12,49%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	3 615 000,00	60 002,00	1,66%
Acquisition de bus et matériel roulants	2 140 000,00	2 058 295,00	96,18%
Autres dépenses d'investissement	I 528 622,80	350 222,85	22,91%
Remboursement du capital de la dette	920 561,00	910 560,67	98,91%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	608 024,45		
Total des dépenses d'investissement	10 933 360,99	3 720 074,49	34,02%
Recettes d'investissement:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>	
Subventions opération TCSP dont	137 679,00	349 042,02	253,52%
- Tramway	137 679,00	349 042,02	253,52%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	0,00	0,00	
Subventions acquisition de bus et matériel roulants	30 000,00	37 021,02	123,40%
Résultat n-I	783 571,40	783 571,40	100,00%
Recours à l'emprunt	120 647,24	0,00	0,00%
Total des recettes d'investissement hors épargne brute	1 101 897,64	1 169 694,56	106,15%
Epargne brute 2008	9 831 463,35	3 404 465,22	34,63%
	4		
Total des recettes d'investissement	10 933 360,99	4 574 159,78	41,84%

2. Résultats 2008 du budget annexe Transports

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	30 745 594,90	3 720 074,49
	Dépenses réalisées d'ordre	3 350 144,35	1 374 641,25
	Total	34 095 739,25	5 094 715,74
Recettes	Recettes réalisées réelles	34 150 060,12	1 169 634,44
	Recettes réalisées d'ordre	0,00	4 724 785,60
	Total	34 150 060,12	5 894 420,04
	Résultat n-l		-608 024,45
Ré	esultat par section	54 320,87	191 679,85
RESULTAT TOTAL (excédent)		246 0	00,72

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (54 320,87 €) et de l'excédent d'investissement (191 679,85 €), le résultat net 2008 du budget Transports est de 246 000,72 €.

B/ Le budget annexe CRR

1. Présentation des réalisations 2008

> Les dépenses :

Poursuite du projet du futur CRR

La phase étude de l'opération « Cité des arts et de la culture » s'est poursuivie jusqu'au rendu de l'avant projet détaillée (APD) en octobre 2008, ainsi que la recherche de financement auprès des partenaires publics (Europe, Etat, Région Franche Comté, Département du Doubs, Ville de Besançon et ADEME). Les dépenses du projet Cité des Arts s'élèvent à 978 677 € sur 2008 soit 33 % des crédits budgétés.

Actions culturelles et département jazz au CRR

En 2008, dans sa configuration actuelle, le CRR a poursuivi son activité d'enseignement, et cherché à développer son action culturelle sur le territoire de l'agglomération.

Son offre de formation a été complétée à partir de septembre 2008 par l'ouverture d'une formation sur le jazz et la musique improvisée avec la création d'un big band.

Le CRR a poursuivi son programme d'actions culturelles à travers des auditions, des concerts. La communication autour de ces actions a été développée.

Les <u>charges de personnel</u> se sont élevées à 3 654 740,39 € soit une augmentation de 4,84 % par rapport à 2007. Cette augmentation s'explique notamment par les mesures de revalorisation salariale nationales intervenues en cours d'année : augmentation de la valeur du point d'indice, indemnité de garantie du pouvoir d'achat, indemnité compensatrice de jours de congés non pris payées en 2008. De plus, plusieurs postes en partie vacants en 2007 ont été pourvus durant l'année 2008 (postes de directeur adjoint et de professeur d'enseignement artistique).

Les prestations des services centraux (mise à disposition de personnels) au budget annexe CRR se sont élevées à 155 000 € et les frais de logistiques à 94 000 €.

> Les recettes :

Dans le cadre du projet global de la Cité des Arts, 433 706 € ont été versés par les partenaires du groupement de commande (Région Franche Comté et Ville de Besançon).

Les subventions reçues ont été de 362 900 € dont 308 000 € de subvention annuelle de l'Etat et 54 900 € du Conseil général.

Les droits d'écolage et les frais de dossiers ont été perçus à hauteur de 264 993 € soit + 6 % par rapport à 2007.

La subvention d'équilibre a été mobilisée à hauteur de 3 135 000 € conformément aux prévisions de réalisations établies fin 2008.

Le recours à l'emprunt sur le budget annexe CRR réservé au financement du nouveau CRR en 2008 s'élève à 560 000 €. Il s'agit là du premier recours à l'emprunt pour ce projet et donc pour le budget annexe CRR.

Le tirage a été opéré sur l'emprunt de Calyon signé fin 2003, avec un départ de l'amortissement en taux variable (Euribor 3 mois) au le janvier 2009, sur une période de 20 ans.

L'encours de la dette à fin 2008 s'élève 560 000 €.

BUDGET ANNEXE CRR (opéra	ations réelles)		T
	Budget 2008	CA 2008	% de réalisation
FONCTIONNEMENT du budge	t annexe CRR		!
Dépenses de fonctionnement :			
Charges de personnel	3 970 762,03	3 654 740,39	92,04%
Dépenses de fonctionnement courantes	630 646,04	370 741,79	58,79%
Remboursement des intérêts de la dette	100,00	96,50	96,50%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	4 601 508,07	4 025 578,68	87,48%
Epargne brute 2008	28 410,67	-219 311,99	
Total des dépenses de fonctionnement	4 629 918,74	3 806 266,69	82,21%
Recettes de fonctionnement :			
Inscriptions	250 194,68	264 993,50	105,91%
Subventions Etat, Conseil général	366 745,14	362 936,00	98,96%
Autres recettes de fonctionnement	28 910,84	43 337,19	149,90%
Subvention d'équilibre	3 735 198,04	3 135 000,00	83,93%
Total des recettes de fonctionnement hors résultat n- I	4 381 048,70	3 806 266,69	82,21%
Résultat n- I (ne se réalise pas)	248 870,04		
Total des recettes de fonctionnement	4 629 918,74	3 806 266,69	82,21%
INVESTISSEMENT du budget	annexe CRR		
Dépenses d'investissement:			
Cité des Arts et de la culture (APCP) dont	2 958 956,00	978 677,45	33,08%
- Participation nouveau CRR CAGB	1 627 426,00	530 478,98	32,60%
-Participations partenaires	1 331 530,00	448 198,47	33,66%
Autres dépenses d'équipement	68 330,00	18 412,37	26,95%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	75 291,51		
Total des dépenses d'investissement	3 102 577,51	997 089,82	32,14%
Recettes d'investissement:			
Cité des Arts et de la culture (APCP) dont	1 331 530,00	434 871,97	32,66%
- Subventions perçues CRR		1 165,38	-
-Participations partenaires	1 331 530,00	433 706,59	32,57%
FCTVA	119 084,00	8 216,03	6,90%
Résultat n-I	87 391,51	87 391,51	100,00%
Recours à l'emprunt	1 536 561,33	560 000,00	36,45%
Total des recettes d'investissement hors épargne brute	3 074 166,84	1 090 479,51	35,47%
Epargne brute 2008	28 410,67	-219 311,99	
Total des recettes d'investissement	3 102 577,51	871 167,52	28,08%

2. Résultats 2008 du budget annexe CRR

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	4 025 578,68	997 089,82
	Dépenses réalisées d'ordre	24 410,67	0,00
	Total	4 049 989,35	997 089,82
	Recettes réalisées réelles	3 806 266,69	1 090 479,51
Recettes	Recettes réalisées d'ordre	0,00	24 410,67
	Total	3 806 266,69	1 114 890,18
	Résultat n-I	248 870,04	-75 291,51
Ré	esultat par section	5 47,38	42 508,85
RESULTAT	TOTAL (excédent)	47 65	56,23

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (5 147,38 €) et de l'excédent d'investissement (42 508,85 €), le résultat net 2008 du budget CRR est de 47 656,23 €.

C/ Le budget annexe Déchets

1. Présentation des réalisations 2008

> Les dépenses :

- les appels à contribution du SYBERT relatifs aux prestations de traitement de déchets pour 8 688 410,52 € dont 234 100,08 € relatifs à la réhabilitation des anciennes décharges (soit, hors décharges, une hausse de 0,7 % en comparaison de l'an passé),
- les charges de personnel pour 3 853 299,35 € (soit en évolution de + 1,7 % en comparaison de l'an passé),
- les prestations de collecte confiées à des entreprises pour 1 785 888,83 € (soit en hausse de 6,1 % en comparaison de l'an passé). La hausse importante de ces prestations s'explique principalement par la très forte augmentation du poste carburant dans l'indexation des marchés,
- les prestations réalisées par les services mutualisés pour 411 847,37 € (Parc automobile, nettoyage des abords des points d'apports volontaires, tenue de fichiers des usagers pour les ordures ménagères) soit une diminution de 3,7 % par rapport à 2007,
- les fournitures techniques pour 345 548,33 € (soit en hausse de 14,7 % en comparaison de l'an passé). Cette hausse s'explique également par l'augmentation du poste carburant (+ 17,1 %),
- les prestations de services centraux du Grand Besançon (mise à disposition de personnels) pour 148 000 €,
- les frais d'intérêts pour 8 072,23 € et le remboursement en capital pour 41 544,15 €,
- les acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire pour III 547,05 €,
- les acquisitions de matériel de transport pour 265 237 €.

> Les recettes :

- le produit de la REOM pour 14 001 447,36 € soit en évolution de + 2 % en comparaison de l'an passé (taux de réalisation de 99,0 %). Il représente 86,3 % des recettes de fonctionnement,
- le produit de la vente de matières (papier, carton, plastique, acier...) pour 657 719,08 € contre 344 300,94 € en 2007. Ceci s'explique par une forte augmentation des cours de reprise des matières avant septembre 2008 (une diminution pour 2009 est attendue),
- les subventions pour I 342 879,71 €. Le produit des subventions (principalement Eco-Emballages) apparait en baisse de 20 % en comparaison de l'an passé. Ce montant était de I 618 262,89 € en 2007. L'année 2007 avait vu l'encaissement exceptionnel de reliquats de subventions relatifs à l'année 2005 pour 357 462 €,
- une recette exceptionnelle correspondant au FCTVA des années 2004 et 2005 provenant du budget annexe Déchets de la ville de Besançon pour 243 397,09 €.

Il n'a pas été nécessaire de mobiliser de l'emprunt sur le budget annexe Déchets en 2008.

BUDGET ANNEXE DECHETS (opérations réelles)					
	Budget 2008	CA 2008	% de réalisation		
FONCTIONNEMENT du budget	annexe Déchets	······································	 		
Dépenses de fonctionnement :					
Charges de personnel	4 076 500,00	3 853 299,35	94,52%		
Prestations SYBERT (tri, traitement déchetteries, réhabilitation des décharges)	8 710 700,00	8 688 410,52	99,74%		
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons et verre)	1 801 384,00	I 785 888,83	99,14%		
Autres dépenses de fonctionnement	-14 578 034,00	1 211 108,47	-8,31%		
Remboursement des intérêts de la dette	10 550,00	8 072,23	76,51%		
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	16 050 655,24	15 546 779,40	96,86%		
Epargne brute 2008	647 197,00	639 020,91	98,74%		
Total des dépenses de fonctionnement	16 697 852,24	16 185 800,31	96,93%		
Recettes de fonctionnement :					
REOM ménages et non ménages	14 136 180,00	14 001 447,36	99,05%		
Ventes de matieres de récupération	461 500,00	657 719,08	142,52%		
Subventions	1 625 500,00	1 342 879,71	82,61%		
Autres recettes de fonctionnement	474 672,24	183 754,16	38,71%		
Résultat n- I (ne se réalise pas)	388 672,24		0,00%		
Total des recettes de fonctionnement	16 697 852,24	16 185 800,31	96,93%		
INVESTISSEMENT du budget a	nnexe Déchets				
Dépenses d'investissement		•	· · · · ·		
Véhicules	616 637,00	265 237,00	43,01%		
Conteneurs	209 800,00	76 726,05	36,57%		
Points d'apports volontaires (PAV)	125 700,00	34 821,00	27,70%		
Autres dépenses d'investissement	977 754,14	11 091,09	1,13%		
Remboursement du capital de la dette	41 600,00	41 544,15	99,87%		
Total des dépenses d'investissement	1 971 491,14	429 419,29	21,78%		
Recettes d'investissement:					
FCTVA	0,00	243 397,09			
Subventions	10 000,00	0,00	0,00%		
Résultats n- I (ne se réalise pas)	1 314 294,14	-			
Total des recettes d'investissement hors épargne brute	1 324 294,14	243 397,09	18,38%		
Epargne brute 2008	647 197,00	639 020,91	98,74%		
Total des recettes d'investissement	1 971 491,14	882 418,00	44,76%		

2. Résultats 2008 du budget annexe Déchets

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	15 546 779,40	429 419,29
	Dépenses réalisées d'ordre	669 555,82	328 168,40
	Total	16 216 335,22	757 587,69
Recettes	Recettes réalisées réelles	16 185 800,31	243 397,09
	Recettes réalisées d'ordre	32 397,67	965 326,55
	Total	16 218 197,98	1 208 723,64
	Résultat n-l	388 672,24	1 314 294,14
Ré	sultat par section	390 535,00	1 765 430,09
RESULTAT	TTOTAL (excédent)	2 55	965,09

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (390 535 €) et de l'excédent d'investissement (1 765 430,09 €), le résultat net 2008 du budget annexe Déchets est de 2 155 965,09 €.

D/ Le budget annexe de la Zone du Noret

1. Présentation des réalisations 2008

> Les dépenses :

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stock appropriés en investissement.

Conformément à la gestion de stock, le fonctionnement 2008 retrace les dépenses liées aux travaux de finition de la zone soit 2 924,87 €.

> Les recettes :

Le solde de la subvention du Conseil général (65 377 €) a été perçu en 2008 soit 39 226,32 €.

Aucune vente de terrain n'a pu être finalisée en 2008.

Il est rappelé que dans l'attente de la vente de la totalité des parcelles, un recours à l'emprunt de 947 000 € a été nécessaire fin 2007 pour financer l'essentiel des travaux réalisés en 2007.

Au vu des dernières réalisations et des recettes de subventions perçues sur 2008, le Grand Besançon a pu rembourser définitivement une partie de cet emprunt à hauteur de 55 000,00 €.

Le capital restant dû de l'emprunt s'élève donc à 892 000 € ; il sera remboursé au fur et à mesure de la réalisation des ventes de parcelles. La dette actuelle a généré 1 982,75 € de frais d'intérêts.

Dans le cadre d'une gestion active de la dette et de la trésorerie, le Grand Besançon a procédé à un remboursement d'emprunts revolving (remboursement temporaire) de 947 000 € (emprunt mobilisé fin 2007). Cette opération de remboursement est équilibrée en dépenses et en recettes.

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORE	T (opérations réelle	es)	
	Budget 2008	CA 2008	% de réalisation
FONCTIONNEMENT du budget ann	nexe Zone du Nore		<u> </u>
Dépenses de fonctionnement :			
Etudes et travaux	25 000,00	2 924,87	11,70%
Remboursement des intérêts de la dette	10 000,00	I 982,75	19,83%
Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute	35 000,00	4 907,62	14,02%
Epargne brute 2008	351 465,68	44 875,57	12,77%
Total des dépenses de fonctionnement	386 465,68	49 783,19	14,02%
Recettes de fonctionnement :			
Ventes	273 966,00	-	
Autres recettes de fonctionnement	39 226,20	49 783,19	126,91%
Subvention d'équilibre	51 444 ,73	-	
Résultat n- I (ne se réalise pas)	21 828,75	-	ļ
Total des recettes de fonctionnement	386 465,68	49 783,19	12,88%
INVESTISSEMENT du budget anne	xe Zone du Noret		
Dépenses d'investissement			
Remboursement d'emprunt (hors emprunt revolving)	344 815,06	55 000,00	15,95%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	6 650,42	-	
Total des dépenses d'investissement	351 465,48	55 000,00	15,95%
Recettes d'investissement:			<u> </u>
Epargne brute 2008	351 465,68	44 875,57	12,77%
Total des recettes d'investissement	351 465,68	44 875,57	12,77%

2. Résultats 2008 du budget annexe Zone du Noret

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	4 907,62	1 002 000,00
	Dépenses réalisées ordre	1 226 201,15	2 104 514,08
	Total	1 231 108,77	3 106 514,08
	Recettes réalisées réelles	49 783,19	947 000,00
Recettes	Recettes réalisées ordre	1 159 431,08	2 171 284,15
	Total	1 209 214,27	3 118 284,15
	Résultat n-l	21 828,75	-6 650,42
R	ésultat par section	-65,75	5 119,65
RESULTAT TOTAL		5 053	3,90

La section de fonctionnement fait apparaître un déficit temporaire de 65,75 €. Ce déficit qui sera réajusté en décision modificative n°l est expliqué par la non réalisation fin 2008 d'une opération d'ordre budgétaire sur une opération réelle d'intérêts échus réalisée début janvier 2009.

Au regard du déficit de fonctionnement et de l'excédent d'investissement (5 119,65 €), le résultat net 2008 du budget annexe Zone d'activités du Noret est de 5 053,90 €.

Partie 3: Compte administratif 2008: Présentation par Commission

COMMISSION 1: ADMINISTRATION GENERALE

	Commissio	n 1 Administration	générale	
	DEPENSES		RECETTES REELLES	
	Investissement Fonctionnement		Investissement	Fonctionnement
	550 739,36	9 562 638,62	58 776,81	2 204 177,24
Total	10 113	377,98	2 262	954,05
% de réalisation	91,8	8%	90,0	00%

> Les dépenses :

- les ressources humaines : les charges de personnel de 6 863 934,43 € progressent de + 11,91 % par rapport à 2007. Cette progression s'explique notamment par :
 - des mesures de revalorisation salariale nationales intervenues en cours d'année : augmentation de la valeur du point d'indice, refonte des grilles indiciaires de la catégorie C, indemnité de garantie du pouvoir d'achat, indemnité compensatrice de jours de congés non pris payées en 2008,...,
 - la création de six postes dont deux pour le SYBERT et l'impact sur une année pleine des postes créés en 2007,
- les charges de gestion courante représentent au total un montant de 524 085,77 €, frais divers de fonctionnement et indemnité au comptable inclus,
- les frais de communication institutionnelle représentent 320 588 € dont 175 996 € pour le magazine,
- l'aménagement des frais relatifs aux locaux d'administration générale à la City :
 - des travaux d'investissement à hauteur de 57 081,15 € (soit 76,4 % des crédits budgétés) ont été réalisés. Pour l'essentiel, ils sont composés, d'une part, des travaux d'aménagement et de mise en conformité des locaux et d'autre part, de l'extension du contrôle d'accès aux étages 4 et 5 de la Caisse d'Epargne,
 - des dépenses de fonctionnement à hauteur de 616 871,72 € (soit 97,1 % des crédits budgétés) ont été consommées. Les postes de locations immobilières, charges locatives et de copropriété représentent les dépenses les plus importantes (près de 70 % du coût global d'exploitation du site) ; du fait de la location de 2400 m² sur près de 4200 m² utilisés par les services sur le site de la City (BBI et Caisse d'Epargne),
 - viennent ensuite les postes de prestation de ménage (environ 10 % du coût global d'exploitation), et électricité (9 % du coût global d'exploitation). Le suivi technique en entretien et maintenance ne représente pas une dépense importante notamment tenant compte des travaux structurants réalisés en 2006, 2007 et terminés début 2008,
- l'acquisition de véhicules : Les remplacements et acquisitions complémentaires de véhicules pour les besoins des services ont été réalisés pour 40 598 € en 2008 et les grosses réparations pour 3 187 €,
- la gestion du CET des Andiers: 81 377,35 € ont été réalisés sur 2008 (soit 54,4 % des crédits budgétés). L'année 2008 est la première année pleine d'exploitation dont le poste de dépense le plus conséquent est celui des prestations en suivi technique du site (régalage, entretien de voirie et débourbeur),
- le Plan et Information Géographique (PIG) : l'acquisition d'orthophotos et les levés de plans constituent l'essentiel de ces dépenses soit 156 260,29 € soit 83,4 % de réalisation.

> Les recettes :

- la contribution de la Ville de Besançon pour les services mutualisés MIPS (102 K €) et PIG (521 K €). Le montant de 102 718,54 € pour la MIPS ne représente que 50 % de la recette attendue car il correspond au premier semestre 2008, le second semestre 2008 a été reçu en 2009,
- le montant des facturations transmises à des syndicats mixtes : SYBERT (502 441,25 €), SMSCoT (41 132,27 €), SMPSI (20 948,5 €) et le syndicat mixe de La Vèze (13 609,31 €) dans le cadre des conventions de services partagés,
- les contributions des budgets annexes Transports (100 000 €), CRR (155 000 €) et Déchets (148 000 €) au budget général en compensation des prestations des services centraux,
- gestion du CET des Andiers : 151 119,56 €, cette recette correspond à la facturation du Grand Besançon des apports matériaux déposés par les entreprises entre le 1er novembre 2007 et le 30 septembre 2008,
- aménagement et gestion des locaux : les revenus des immeubles, propriété du Grand Besançon, ont été encaissés à hauteur de 18 218, 56 €.

COMMISSION 2: TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

TRANSPORTS BUDGET PRINCIPAL:

Commission 2 Transports (budget principal)						
	DEPENSES	REELLES	RECETTES	REELLES		
	Investissement Fonctionnement		Investissement	Fonctionnement		
	567 092,53	3 218 545,00	117 593,83	300 955,00		
Total	3 785 (637,53	418 5	48,83		
% de réalisation	77,1	2%	5,64	4%		

➤ Les dépenses :

Les principales opérations d'investissement concernent :

- la réalisation d'itinéraires cyclables : 275 | 129 € ont été mandatés dans le cadre du marché de travaux, pour la réalisation des itinéraires cyclables (deux itinéraires ont été réalisés : Serreles-Sapins Tilleroyes ; Forêt de Chailluz Braillans),
- l'installation de bornes Tempo et les aménagements de terminus de ligne (Deluz, Osselle, Amagney, Saône) pour 183 610 €.

La provision de VT constituée à hauteur de 3 218 545 € représente l'essentiel des dépenses de fonctionnement. A noter que 300 955 € de provision de VT ont été libérés en 2008 afin de financer les premières dépenses de l'opération TCSP. Conformément à la délibération portant création de cette provision, l'actualisation du calcul de la constitution de la provision 2008 devra être réajustée en décision modificative n° 1. A fin 2008, le montant total de la provision de VT restant à libérer s'élève à 9,7 M €.

> Les recettes :

Il s'agit essentiellement de subventions pour :

- réalisation du parc relais TEMIS de la part de l'Etat (28 305 €) et du Conseil Général du Doubs (40 134 €),
- réalisation des itinéraires cyclables de la part de l'Etat (27 502 €),
- aménagements de voirie de la part du Conseil Général du Doubs (8 568 €).

Au vu d'une prévision de réalisation 2008 de l'opération TCSP très inférieure aux prévisions du budget 2008, la provision de VT a été libérée à hauteur de 300 955 € contre 6 825 586 € prévue.

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

INFRASTRUCTURES BUDGET PRINCIPAL:

Commission 2 Infrastructures						
	DEPENSES	REELLES	RECETTES	S REELLES		
	Investissement Fonctionnement Investissement		Fonctionnement			
	5 359 917,37	300 194,01	0,00	0,00		
Total	5 660 1	111,38	0,0	00		
% de réalisation	52,0	1%	0,0	0%		

> Les dépenses

Les principales dépenses de l'exercice 2008 sont :

- aménagement de l'Entrée Est (gestion en AP/CP) : il s'agit principalement des travaux d'aménagement de cette voirie pour 917 356,37 € soit 63 % d'exécution,
- participation du Grand Besançon aux infrastructures routières pour 4 442 561 €. (à noter que l 229 906 € sont reportés sur 2009),
- la participation au titre de la LGV 2008 a été reportée sur 2009 à hauteur de 4 664 706,36 €,
- éclairage public de la voie des Montboucons et du SIEV pour 109 883,20 € soit + 66,6 % par rapport à 2007 en raison de l'achat de lampes et de mats pour remplacement,
- entretien des voiries pour 169 310,81 € soit + 23,8 % par rapport à 2007, les espaces verts à entretenir ayant augmenté,
- redevance d'occupation précaire dans le cadre de la convention Mareschal à Chalezeule pour 21 000 €.

Les recettes : néant

COMMISSION 3: ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION

	Commission 3	Economie, emplo	i et insertion	
	DEPENSES REELLES RECETTES REELLES			
	Investissement Fonctionnement Invest		Investissement	Fonctionnement
	1 898 163,08	2 838 562,57	723 260,43	326 113,16
Total	4 736 7	25,65	1 049 3	373,59
% de réalisation	63,5	%	73,3	3%

> Les dépenses :

La réalisation des crédits s'est montée à 1,1 M € soit p<u>ar zones d'activités</u> :

- gestion en délégation de la pépinière de Palente : 255 138,22 €. Le montant de la DSP est de 108 198,51 €. La location (charges et taxes) des bâtiments de la pépinière et leur entretien se sont élevés 146 939,69 €,
- gestion de Temis Innovation Maison des microtechniques : 587 | 17,19 €. Le coût de la gestion de la pépinière et l'hôtel d'entreprises est de 188 529,07 € en 2008. La gestion et l'entretien des autres parties du bâtiment se sont élevés à 398 588,12 €,
- zone d'activités des Porte de Vesoul : 78 352,20 €,
- zone d'activités de Marchaux Chaudefontaine : 74 261,01 €,
- zone d'activités du TGV à Auxon : 73 169,18 €,
- zone d'activités des Marnières : 44 049,85 €,
- zone d'activités du Noret : 34 264,18 € (ces dépenses d'entretien de voirie ne peuvent juridiquement être répercutées sur le prix de vente et sont donc inscrites au budget principal).

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon Les <u>autres dépenses</u> sont constituées globalement de quatre sortes de dépenses :

- des contributions à des syndicats :

SMAIBO:
 Aéroport de La Vèze:
 TEMIS -PSI:
 Aéroport Dole Tavaux:
 19 955 €

- des subventions :

au titre du Soutien à la Compétitivité : 487 681€

au titre de participation au fonctionnement d'organismes : 120 475 €

au titre du soutien aux Très Petites Entreprises (TPE): 84 867 €

- au titre de participations aux EPCI (gestion en AP/CP) :

augmentation du capital de la SAIEMB Immobilier : 522 000 €

augmentation du capital de la SEDD : 47 930 €

au titre de subvention d'équipement au bénéfice d'EPCI :

au titre du FIE :

156 658 €

au Syndicat Mixte Lumière : 210 000 €

Aéroport de La Vèze : le versement de la subvention d'équipement de 33 333 € syndicat permet la mise en oeuvre du plan d'action défini par l'aviation civile.

Le PLIE bénéficie d'une avance de trésorerie renouvelée et versée à hauteur de 400 000 € et d'une contribution de fonctionnement à hauteur de 160 300 €.

> Les recettes :

- la gestion de Temis Innovation- Maison des Microtechniques 190 937,72 €,
- la subvention du Conseil général pour Temis Santé pour 132 931 €,
- la gestion de la pépinière de Palente pour 65 077,68 €,
- la subvention FNADT pour l'acquisition de la SPA sur la zone d'activités des Marnières pour 175 000,00 €.

COMMISSION 4: DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Commission 4 Developpement durable, environnement et cadre de vie					
	DEPENSES	REELLES	RECETTES	REELLES	
	Investissement	Fonctionnement Investissement Fonctionneme		Fonctionnement	
	1 006 442,95	307 345,64	38 000,00	155 025,65	
Total	1 313 7	788,59	193 0	25,65	
% de réalisation	46,3	3%	23,	0%	

> Les dépenses :

- l'achèvement de la plateforme de stockage de bois-énergie (gestion en AP/CP) : 534 170 € ont été dépensés en 2008 pour des études de sols, maîtrise d'oeuvre, travaux. Aucune dépense d'investissement n'est prévue après 2008 ; l'AP sera clôturée après réception des recettes en 2009,
- résorption des friches industrielles (gestion en AP/CP) : la déconstruction de la passerelle de Montferrand le Château a été réceptionnée début juillet 2008. 335 270 € ont été mandatés pour cette opération soit 90 % du budget 2008. Aucune dépense n'est prévue après 2008, l'AP sera clôturée après réception des recettes en 2009,
- passerelle de la Malate (gestion en AP/CP): la négociation du marché de travaux a abouti en juillet 2008 retenant des techniques constructives rationalisées. Ces techniques ont été intégrées au marché qui a été notifié à la fin du second semestre 2008, après validation du plan de financement. C'est pourquoi la consommation de crédits d'investissement est, sur cette opération, très faible en 2008 (2 210 €),

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- les actions ont été poursuivies en faveur de l'agriculture périurbaine dans le cadre du projet Equal Sauge pour 104 900 €. Ils se répartissent entre l'évaluation, l'édition du document de bilan, l'organisation de l'Assemblée générale de Terres en Villes pour 12 900 € et le reversement du FSE aux partenaires pour 92 000 €,
- l'aménagement d'un local pour les vélos de services dans le parking de la City pour 8 450 €,
- adhésion à diverses associations pour 4 580 € : Energie-Cités, Terres en Villes, Conservatoire Botanique de Franche-Comté,
- l'opération Fleurissement pour 23 690 €,
- la participation du Grand Besançon aux actions d'éducation aux économies d'énergie dans les écoles (par l'intermédiaire de Doubs Nature Environnement) pour l 660 €,
- le paiement de la l'ère phase de l'étude sur l'harmonisation de l'affichage publicitaire (diagnostic) pour 28 145 €,
- · l'étude de préservation et valorisation des collines de la vallée du Doubs pour 167 899,10 €,
- les subventions versées aux aménagements de centres de village pour 122 227 €.

> Les recettes :

- friches industrielles (gestion en AP/CP) : le Conseil général et le Conseil régional ont versé pour cette opération respectivement 27 208 € et 10 792 €,
- 129 150 € de subventions pour le projet Equal Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine : soit 120 000 € du Fonds Social Européen et 9 150 € du Conseil régional,
- 31 950 € de subvention de l'ADEME au titre du progamme ATEnEE pour l'efficacité énergétique,
- 14 900 € de subvention de l'ADEME pour la réalisation de l'étude de gestion de la plateforme bois,
- I 990 € de paiement du loyer de la plateforme bois par ONF-Energie.

COMMISSION 5 : CULTURE, TOURISME ET SPORTS

BUDGET PRINCIPAL

Cor	nmission 5 Tourisi	ne, culture et spor	ts (Budget princip	al)
	DEPENSES	REELLES	RECETTES	REELLES
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	2 087 748,60	821 281,00	385 380,00	2 633,70
Total	2 909 029,60		388 013,70	
% de réalisation	72,18%		34,7	'0%

Afin de poursuivre son action en faveur de l'amélioration et du développement de l'accueil et de l'offre d'activité en matière touristique :

- le Grand Besançon a réalisé en 2008 une bonne partie des travaux visant à créer deux nouvelles haltes fluviales communautaires à Besançon (port fluvial) et à Deluz (2 022 405 €). Il a également assuré la gestion de la halte déjà existante du Moulin Saint-Paul (15 500 €) et conduit une étude visant à définir et mettre en place le mode de gestion du futur port d'agglomération multi sites (8 730,80 €),
- courant du second semestre 2008, le Grand Besançon a, par ailleurs, attribué les marchés de travaux pour la réalisation des circuits pédestres et VTT sur l'ensemble des 59 Communes (le montant du marché a été reporté sur 2009).

Concernant les grands sites et équipements touristiques du territoire, le Grand Besançon a contribué au financement du Syndicat Mixte des Maisons Comtoises de Nancray (380 200 €), et renouvelé son soutien financier à la SEM Citadelle et l'Office de Tourisme de Besançon (50 000 € chacun).

L'action du Conservatoire à Rayonnement Régional tout au long de l'année et la co-organisation de l'édition d'octobre 2008 du festival Musiques de Rues (150 000 €) ont eu pour objectif de contribuer au rayonnement culturel du Grand Besançon.

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon La Grand Besançon a également poursuivi son action en faveur de l'animation du territoire à travers :

- un travail d'animation et de mise en réseau des écoles de musique (71 000 €) qui s'est traduit par : une contribution à la fête de la musiques 2008, la journée tuba de décembre, des sessions de formation à l'application de la convention collective et des groupes de travail thématiques durant toute l'année 2008,
- un soutien à de nombreuses manifestations concourant à animer la Ville et son agglomération à travers le fonds d'aide aux manifestations culturelles et sportives (64 660 €),
- des actions autour de la valorisation du patrimoine (35 000 €) : coordination des journées du patrimoine, circulation d'une exposition Vauban, diffusion d'un kit UNESCO aux écoles sur le territoire.

COMMISSION 6: PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENTS DES GRANDS PROJETS

% de réalisation	71,2%		0,0%	
Total	841 568,77		0,0	00
	37 405,00	804 163,77	0,00	0,00
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	DEPENSES	REELLES	RECETTES REELLES	
Commission	6 Prospective, prép	aration et accomp	agnements des g	rands projets

> Les dépenses :

Ces dépenses 2008 concernent notamment :

- le versement de la cotisation 2008 à l'AUDAB pour 409 000 €,
- la contribution au SM SCoT à hauteur de 349 013,78 €,
- dans le cadre de la préparation de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône : le versement de la cotisation 2008 à l'Association des Villes et Régions Européennes de la Grande vitesse (2 025 €) et la subvention de 37 405 € versée à la Ville de Besançon pour l'étude sur l'aménagement du pôle Viotte,
- la cotisation au Réseau métropolitain Rhin-Rhône de 27 720 €.

Le CDP s'était fixé comme objectif de finaliser ses travaux en cours et de réaliser en interne son évaluation. Il n'y a aucun frais, en 2008, ni d'études, ni d'accompagnement.

COMMISSION 7: HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

HABITAT

	Co	mmission 7 Habita	it	
	DEPENSES	REELLES	RECETTES	REELLES
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	821 802,90	47 233,27	565 825,69	1 293,00
Total	869 036,17		567 1	18,69
% de réalisation	40,9%		74,5%	

Les dépenses :

Il s'agit avant tout de versement aux bailleurs publics dans le cadre de notre politique de soutien à la production de logements publics :

- subventions PLH (gestion en AP/CP) : 232 590 € ont été attribués en 2008 sur les fonds propres du Grand Besançon pour des opérations engagées sur les exercices antérieurs,
- aides à la pierre déléguées (gestion en AP/CP) : 206 300 € ont été attribués dans le cadre des aides à la pierre déléguées par l'Etat.

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon 30/35

A cela s'ajoutent:

- 320 538 € attribués au titre de l'aide à l'acquisition foncière ou du surcoût foncier en faveur des opérateurs HLM soit + 63 % par rapport à 2007,
- 62 378 € ont permis à des propriétaires privés de réhabiliter leur logement avant de les louer à des ménages modestes contre 30 317,40 € en 2007,
- une subvention de 47 233 € versée à Habitat Développement Local (HDL) pour la pré-étude d'OPAH.

> Les recettes :

Il s'agit essentiellement de fonds versés par l'Etat dans le cadre de la délégation de compétences en matière d'aides à la pierre (gestion en AP/CP) pour 513 240 € mais aussi de subventions du Conseil régional suite à des acquisitions foncières de la CAGB en faveur du logement public en 2006 pour 52 587 €.

POLITIQUE DE LA VILLE

	Commiss	sion 7 Politique de	la Ville	
	DEPENSES	REELLES	RECETTES	REELLES
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	418 221,96	151 515,86	20 072,00	326 290,69
Total	569 737,82		346 362,69	
% de réalisation	57,7%		67,7%	

> Les dépenses :

Il s'agit essentiellement de la réalisation des projets suivants :

- aires des gens du voyage (gestion en AP/CP) : Il s'agit des dépenses de travaux relatifs à la création de l'aire de Mamirolle, ainsi que de quelques aménagements à la Malcombe pour 271 481 €, auxquels s'ajoutent 45 312 € consacré à l'acquisition de l'assiette foncière de Mamirolle soit 49 % de réalisation des prévisions budgétaires, l'opération sur l'aire de Pirey ayant été différée sur 2009,
- 25 000 € ont été versés dans le cadre de la résidentialisation d'un programme de logements et 20 000 € de subventions à la Brasserie solidaire,
- l'entretien, les dépenses de fluides générés par les aires d'accueil de la Malcombe et Mamirolle, les ordures ménagères et les frais générés par la réception des grands passages se sont élevés à 138 000 €.

> Les recettes :

Les principales recettes perçues en 2008 concernent les aires des gens du voyage :

- des subventions d'investissement sur les travaux réalisés d'aménagement des aires : 185 887 €
 (165 887 € ont été mandaté en fonctionnement, une correction est effectuée en DM1 2009),
- des subventions de fonctionnement pour la gestion des aires pour 121 854 € (subvention CAF),
- les règlements effectués par les usagers pour un montant de 38 620 €.

COMMISSION 8: RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES, LES SECTEURS ET AIDES AUX COMMUNES

Commission 8	Relations avec les	partenaires, les au des aux communes		les secteurs et
	DEPENSES	Control of the Contro	2 Control Cont	REELLES
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	397 881,81	7 205 228,88	0,00	39 576,32
Total	7 603 ⁻	110,69	39 57	76,32
% de réalisation	90,3%		38,8%	

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

> Les dépenses :

- financement de la construction des casernes du SDIS (gestion en AP/CP) : les dépenses 2008 s'élèvent à 319 011€ et concernent uniquement les acquisitions foncières. Elles représentent 30 % du total des crédits budgétés en 2008 ; la subvention d'équipement à la ville de Besançon (soit 600 000 € de prévus) n'a pu être versée. Le montant de la subvention d'équipement à verser à la ville de Besançon a été fixé en fonction du planning des travaux sur la caserne de Brûlard dont la réalisation aurait dû débuter en 2008. Ces travaux n'ayant pas démarré, aucun versement n'est intervenu.
- contribution au fonctionnement du SDIS à hauteur de 7,2 M €,
- aide aux communes : les missions pour lesquelles le Grand Besançon a été sollicité au titre de l'Aide aux communes en 2008 concernent, pour l'essentiel, l'assistance technique pour le suivi des études de projets. Du fait du renouvellement des équipes municipales, la quasi totalité des opérations suivies durant le premier semestre 2008 relèvent de projets anciens dont les commandes avaient été passées en 2006 et 2007. Le second semestre 2008 a été marqué par la fin de ces projets et l'instruction des nouvelles demandes dans le cadre d'un comité de programmation qui s'est réuni pour la première fois le 5 décembre 2008,
- les communes de Mamirolle, Novillars, Montferrand le Château, Thoraise, Franois, Serre Les Sapins et Marchaux ont bénéficié du versement des subventions pour les projets structurants pour un montant de 12 570 €,
- remboursement prêts SIVOS: le Grand Besançon continue à rembourser aux Syndicats à Vocation Scolaire, dont ses communes sont membres, les échéances des emprunts en cours relatifs aux investissements des collèges jusqu'à extinction. En 2008, ces échéances se sont élevées à 67 041,15 €.

> Les recettes :

En matière d'aides aux communes, la Communauté d'Agglomération a reçu 39 576, 32 € au titre des remboursements par les communes des mises à disposition de personnel CAGB dans le cadre des conventions Aide aux communes et de la mise en ligne sur la plateforme des appels d'offre et marchés à procédure adaptée.

Le Conseil de Communauté élit M. Gabriel BAULIEU comme Président de séance.

M. Jean-Louis FOUSSERET, Président, participe à la discussion puis se retire et ne prend pas part au vote.

A la majorité, 6 contre, 2 abstentions, le Conseil de Communauté adopte le Compte administratif 2008 du budget principal et des budgets annexes.

Rapport adopté à la majorité :

Pour: 115 Contre: 6 Abstention: 2 PRÉFECTURE

DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ

PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.

Contrôle de légalité

TECU 03, JUIL 2009

PECU 03, JUIL 2009

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

ANNEXE: Compte administratif 2008 Présentation par chapitres budgétaires

			BUDGET PRINC	CIPAL		
		Fonctionnement	-		Investissement	
		Chapitre	CA 2008		Chapitre	CA 2008
:		011 Charges générales	4 465 582,94 €		16 Remboursement capital *	12 840 242,86 €
		012 Charges de personnel	6 863 934,43 €]	20 Immobilisations incorporelles	488 918,64 €
		014 Atténuation de produits	24 213 505,74 €		204 Subventions d'équipement versées	6 17 429,75 €
		65 Subventions	10 488 677,80 €		21 Immobilisations corporelles	803 012,79 €
	opérations	66 Charges financières	752 635,02 €	opérations	23 Avances et travaux	4 694 624,07 €
D:/:	réelles	67 Charges exceptionnelles	12 854 509,03 €	réelles	26 Participations et créances rattachées à des participations	569 930,00 €
Dépenses		68 Dotations aux amortissements et provisions	3 220 332,00 €		27 Autres immobilisations financières	400 000,00 €
					13 Régularisation comptable	68 784,12 €
· 1 '		Total opérations réelles	62 859 176,96 €		Total opérations réelles	25 982 942,23 €
	l opérations l	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	4 872 132,90 €	opérations d'ordre	041Opération patrimoniales	1 958 080,45 €
		Total opérations d'ordre	4 872 132,90 €		Total opérations d'ordre	1 958 080,45 €
		TOTAL	67 731 309,86 €		TOTAL	27 941 022,68 €
		70 produits de services	1 577 346,17 €		13 Subventions d'investissement	491 903,69 €
		73 Impôs et taxes	42 871 550,39 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	6 650 285,18 €
•		74 Dotations et participations	26 410 430,96 €		16 recours à l'emprunt *	13 503 919,27 €
		75 Produits de gestion courante	271 438,94 €		27 Autres immobilisations financières	400 000,00 €
		76 Produits financiers	617,59€		23 Régularisation comptable	13 085,80 €
	réelles	77 Produits exceptionnels	505 711,85 €	réelles		
Recettes		78 Reprise sur amortissements et provisions	300 955,00 €			
		013 Atténuations de charges	[4] 3 4,14 €			
		Total opérations réelles	72 079 365,04 €		Total opérations réelles	22 059 193,94 €
:	opérations			opérations	040 Opération d'ordre de transfert entre section	4 872 132,90 €
	d'ordre			_	041Opération patrimoniales	1 958 080,45 €
		Total opérations d'ordre	0,00€	1	Total opérations d'ordre	6 830 213,35 €
		TOTAL	72 079 365,04 €	: .	TOTAL	28 889 407,29 €

^{*} intègrent les emprunts revolving

		BUDGET ANN	EXE TRANSPORTS		
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2008	Chapitre	CA 2008
		011 Charges générales	29 479 015,56 €	20 Immobilisations incorporelles	415 887,15 €
:		012 Charges de personnel	632 166,09 €	21 Immobilisations corporelles	2 333 623,76 €
	anávations	65 Subventions	9,12 €	23 Avances et travaux	60 002,91 €
	opérations réelles opérations opérations opérations	66 Charges financières	237 979,16 €	16 Emprunts et dettes assimilées	910 560,67
		67 Charges exceptionnelles	368 164,00 €		
Dépenses		014 Atténuations de produits	28 260,97 €	•	
-		Total opérations réelles	30 745 594,90 €	Total opérations réelles	3 720 074,49 €
	•	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 350 144,35 €	041 Opérations patrimoniales	1 374 641,25 €
	d'ordre	Total opérations d'ordre	3 350 144,35 €	Total opérations d'ordre	1 374 641,25 €
		TOTAL	34 095 739,25 €	TOTAL	5 094 715,74€
		70 Produits de services	420 630,33 €	13 Subventions d'investissement	212 932,64 €
		73 Impôs et taxes	20 635 999,91 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	783 571,40 €
	opérations	74 Dotations et participations	3 405 593,09 €	23 Régularisation comptable	173 130,40
	réelles	75 Produits de gestion courante	714,20 €		
		77 Produits exceptionnels	9 683 495,91 €		
Recettes		013 Atténuations de charges	3 626,68 €		
		Total opérations réelles	34 150 060,12€	Total opérations réelles	1 169 634,44 €
				041 Opérations patrimoniales	1 374 641,25 €
	opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 350 144,35 €
-		Total opérations d'ordre	0,00€	Total opérations d'ordre	4 724 785,60 €
		TOTAL	34 150 060,12€	TOTAL	5 894 420,04 €

Délibération du jeudi 25 juin 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

			BUDGET ANNEX	CE CRR		
		Fonctionnement			Investissement	
		Chapitre	CA 2008		Chapitre	CA 2008
		011 Charges générales	370 741,79 €		20 Immobilisations incorporelles	101 007,47 €
: -		012 Charges de personnel	3 654 740,39 €		21 Immobilisations corporelles	18 411,87 €
	opérations	65 Subventions	96,50 €	opérations	23 Avances et travaux	429 471,21 €
réelles	reelles			réelles	45 Opérations pour compte de tiers	448 198,97 €
Dépenses		Total opérations réelles	4 025 578,68 €		Total opérations réelles	997 089,52 €
	opérations	042 Opérations d'ordre de transfert	24 410,67 €	opérations		
!	d'ordre	Total opérations d'ordre	24 410,67 €	d'ordre	Total opérations d'ordre	0,00 €
		TOTAL	4 049 989,35 €		TOTAL	997 089,52 €
		70 Produits de services	281 610,50 €		10 Dotations, fonds divers et réserves	95 607,54 €
		74 Dotations et participations	362 936,00 €		16 Recours à l'emprunt	560 000,00 €
	opérations	75 Produits de gestion courante	939,76 €	opérations	45 Opérations pour compte de tiers	433 706,59 €
	réelles	77 Produits exceptionnels	3 137 572,38 €	réelles	20/23 Régularisation comptable	1 165,38 €
Recettes		013 Atténuations de charges	23 208,05 €			· · ·
Receites		Total opérations réelles	3 806 266,69 €		Total opérations réelles	1 090 479,51 €
					040 Opérations d'ordre de transfert entre section	24 410,67 €
		Total opérations d'ordre	0,00 €		Total opérations d'ordre	24 410,67 €
		TOTAL	3 806 266,69 €		TOTAL	1 114 890,18 €

		j	BUDGET ANNEXI	E DECHETS		
		Fonctionnement			Investissement	
		Chapitre	CA 2008		Chapitre	CA 2008
•		011 Charges générales	11 427 189,66 €		6 Remboursement capital	41 544,15 €
		012 Charges de personnel	3 853 299,35 €		21 Immobilisations corporelles	387 875,14 €
	opérations	65 Subventions	4 780,07 €	opérations		
	réelles	66 Charges financières	8 072,23 €	réelles		
		67 Charges exceptionnelles	253 438,09 €			
Dépenses		Total opérations réelles	15 546 779,40 €		Total opérations réelles	429 419,29 €
		042 Opérations d'ordre de transfert	((0 FFF 02 G		040 Opération d'ordre de transfert entre	
	opérations	entre section	669 555,82 €	opérations	section	32 397,67 €
	d'ordre			d'ordre	041 Opérations patrimoniales	295 770,73 €
		Total opérations d'ordre	669 555,82 €		Total opérations d'ordre	328 168,40 €
		TOTAL	16 216 335,22 €		TOTAL	757 587,69 €
		70 produits de services	14 708 902,94 €		16 Recours à l'emprunt	0,00 €
:		74 Dotations et participations	342 879,71 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	243 397,09 €
	opérations	75 Produits de gestion courante	6 543,74 €	opérations		
	réelles	77 Produits exceptionnels	83 494.25 €	réelles		
Danattaa		013 Atténuations de charges	43 979,67 €		İ	
Recettes		Total opérations réelles	16 185 800,31 €		Total opérations réelles	243 397,09 €
	opérations	042 Opérations d'ordre de transfert		anávations	040 Opérations d'ordre de transfert entre	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	'	lentre section	32 397,67 €	opérations	section	965 326.55 €
	d'ordre	Total opérations d'ordre	32 397,67 €	d'ordre	Total opérations d'ordre	965 326,55 €
		TOTAL	16 218 197,98 €		TOTAL	1 208 723,64 €

		BUDGET ANNEXE	ZONE DU NOR	ET:	
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2008	Chapitre	CA 2008
	opérations	011 Charges générales	2 924,87 €	16 Remboursement capital	1 002 000,00 €
	'	66 Charges financières	1 982,75 €		
	réelles	Total opérations réelles	4 907,62 €	Total opérations réelles	1 002 000,00 €
Dépenses	opérations	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	I 224 284,I5 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 157 514,08 €
d'ordre	043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1917,00€	041 Opérations patrimoniales	947 000,00 €	
	·	Total opérations d'ordre	1 226 201,15 €	Total opérations d'ordre	2 104 514,08 €
-		TOTAL	23 108,77 €	TOTAL	3 106 514,08 €
		70 produits de services	0,00 €	16 Opérations patrimoniales	947 000,00 €
	opérations	74 Dotations et participations	39 226,32 €		
	réelles	77 Produits exceptionnels	10 556,87 €]	
		Total opérations réelles	49 783,19 €	Total opérations réelles	947 000,00 €
Recettes		042 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 157 514,08 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 224 284,15 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 917,00 €	041 Opérations patrimoniales	947 000,00 €
		Total opérations d'ordre	1 159 431,08 €	Total opérations d'ordre	2 171 284,15 €
		TOTAL	1 209 214,27 €	(3 118 284,15 €

	Fonctionner	nent	Investissemen	Fonctionnement + Investissement	
	Total opérations réelles	113 182 037,56	Total opérations réelles	32 3 525,83	145 313 563,39
Dépenses	Total opérations d'ordre	10 142 444,89	Total opérations d'ordre	5 765 404,18	15 907 849,07
	TOTAL	123 324 482,45	TOTAL	37 896 930,01	161 221 412,46
•	Total opérations réelles	126 271 275,35	Total opérations réelles	25 509 704,98	151 780 980,33
Recettes	Total opérations d'ordre	1 191 828,75	Total opérations d'ordre	14 716 020,32	15 907 849,07
	TOTAL	127 463 104,10	TOTAL	40 225 725,30	167 688 829,40

Hors opérations emprunts revolving et avec uniquement les opérations réelles, le compte administratif 2008 consolidé s'élève à 132,7 M € en recettes et 120,2 M € en dépenses